**COMMUNE DE PERS-JUSSY**

**1825 route de Reignier**

**74930 PERS-JUSSY**

**Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 26.10.2023**

**Etaient présents :** Isabelle ROGUET - Patrice DOMPMARTIN - Dominique BRAND - Denis DUPANLOUP Marie-Claire LAFFIN - Olivier LOTH - Nathalie FREYRE - Franck VIGNE - Aline REGAT - Arnaud DESBIOLLES - Laurent CHECKO - Damien MESSY - Aurore TROTTET - Sandra MAçON Maëva DUBOUCHET - Hervé FAUVAIN - Yannick ROGUET - Stéphanie BOUVIER - René-Pierre CHEMAMA - Valérie VACHOUX - Florent LACROIX.

**Excusé ayant donné procuration**: Julien TISSOT à Isabelle ROGUET

**Absent excusé :** David DE VITO

**Secrétaire de séance :** Sandra MAçON

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d’ajouter le point suivant à l’ordre du jour :

**Présentation de l’association Sport Auto Savoie pour organisation d’un slalom en côte sur Pers-Jussy**

Présentation du projet par M. Patrick Gaillet, président de l’association + Isabelle Miquet-Sage :

Il y a déjà eu deux slaloms sur le même site en 2014 & 2015 organisés par une autre association.

Le slalom est envisagé le dimanche 19 mai 2024 – plans des autres années pour organiser les parkings : trajet : départ montée des Verdel, jusqu’à Epineuse. Fermeture de routes de 8 à 12h et de 14h à 17h.

Salle communale pour faire manger les commissaires (25) + officiels (5-6)

Concurrents : maxi 120 – 4 montées sur la journée

Canaliser les gens pour qu’ils ne se garent pas dans les champs !!

35-40 personnes pour l’organisation ; environ 50 % des participants arriveraient le samedi

Des zones rouges & zones vertes seraient prévues : 90 % du public seront au niveau de la Grangette.

L’association souhaite une réponse au plus vite afin de préparer le dossier pour demande d’autorisation en Préfecture.

***Après débat, le conseil municipal, vote***

*Contre : 7*

*Pour : 9*

*Abstentions : 6 dont 1 par procuration - autorisation accordée sous conditions :*

*Réservation de la salle communale le 3 novembre lors de l’AG du comité des fêtes*

*Voir si messe à PJ ?*

***Accord de principe pour l’année 2024, avec présentation précise de l’utilisation des parkings.***

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 juillet 2023**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 27.07.2023 est approuvé à l’unanimité.

1. **Service enfance et jeunesse :**

* **semaine de vacances pour les 11-14 ans – validation des tarifs**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que le centre de loisirs organise, durant la période du 23 au 26 octobre 2023 diverses animations pour les jeunes de 11 à 14 ans.

Mme le Maire propose ainsi de fixer les montants à facturer aux familles comme suit :

* Du 23 au 25.10.2023 inclus : stage découverte de la pêche à Rumilly : coût par jeune : 70 €
* Le 26.10.2023 : Sagamore aux Rocailles & laser game à Ville-la-Grand : coût par jeune : 20 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à facturer aux familles les tarifs ci-dessus.

* **Séjour à Vallorcine pour les vacances d’hiver : validation du devis d’hébergement**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que le centre de loisirs envisage d’organiser durant la période du 19 au 23 février 2024 un séjour à Vallorcine pour les jeunes de 11 à 14 ans. Pour l’heure, il y a lieu de réserver le centre d’hébergement.

Budget prévisionnel : 425 € par jeune + 10 € environ pour le train pour 20 enfants

Pour cofinancer ces sorties, il est envisagé d’impliquer les jeunes dans des actions afin de récupérer de l’argent.

1. **Subvention ADMR**

Le Conseil Municipal vote la subvention suivante :

* ADMR Les Tourelles : 544 €

1. **Non-valeur pour impayés**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie générale se trouve dans l’impossibilité de recouvrer les titres de recettes ci-dessous, relatifs au budget de la commune :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Titre** | **Objet** | **Montant** |
| 2018 | 251 | Centre de loisirs | 302.00 |
| 2018 | 320 | Centre de loisirs | 18.00 |
| 2018 | 320 | Garderie | 119.05 |
| 2021 | 332 | Garderie | 28.50 |
|  |  | **TOTAL** | **467.55** |

Conformément à la nomenclature M14, Madame la Trésorière a sollicité Mme le Maire afin que les membres du Conseil Municipal délibèrent sur l’admission en non-valeur des titres détaillés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

* **Prononce** l’admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s’il s’avérait possible ;
* **Autorise** Mme le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à ces dossiers.

1. **Compte-rendu des commissions**

**Mme Dominique BRAND, pour la commission sociale,**

Octobre rose : merci aux participants : USPJ, tous ceux qui ont participé en faisant des gâteaux, en achetant des billets de tombola, à Nadège pour sa participation avec les bougies, à Laurent pour les sorties avec les chiens.

Décès de notre doyen, Monsieur MAYER.

Préparation du colis des aînés : réactualisation des listes : chacun des élus viendra récupérer ses colis en mairie.

**Mme Dominique BRAND, pour la commission communication,**

Revue communale : articles et photos pour le 7 décembre pour distribution courant janvier.

Panneau lumineux

Nous avons commandé le nouveau panneau lumineux – installation début décembre – démontage de l’ancien panneau par la société – envoi par la commune.

**Mme Nathalie FREYRE, pour les commissions environnement, culture & patrimoine,**

Prochaine réunion de la commission 29.11 à 18h45

Médiathèque :

Marie Viguier remplace Laëtitia Rubine

AG de la médiathèque : 8.11

Animations prochaines prévues :

31.10 de 15h30 à 19h : le retour des zombis lisant

18.11 à 18h : diffusion d’un film « quand les tomates rencontrent Wagner »

1 mercredi matin par mois : ouverture de la médiathèque pour lectures aux enfants (29.11 & 20.12)

25.11 de 10h à 12h : cercle de lecture

2.12 de 10h à 12h : ateliers créatifs pour les petits (à partir de 2 ans)

9.12 de 10h à 12h : ça crée samedi autour du crochet

16.12 de 18 à 20h : ouverture durant les illuminations de Noël

Rencontre avec les scolaires : planning défini de nouveau à partir du 7 novembre

Projet d’ouverture de la médiathèque le mercredi matin à la place du lundi (à définir)

Marie Viguier va suivre une formation pour l’offre e-media le 24.11 : elle souhaite présenter cette offre (presse en ligne, presse audio, offres au niveau cinéma, offre musicale, service d’auto-formation) au Conseil municipal.

1 200 inscrits dont 700 actifs (ayant réservé 1 ouvrage dans l’année)

Verger communal : convention partie au conseil syndical

Variétés de fruitiers retenus envoyés

Plantation : 28.11 avec intervention le matin d’Apollon 74 dans les écoles

Journée de la terre : prévue le 21.04.24

Réservation d’une expo sur les abeilles

**Mme Marie-Claire LAFFIN pour la commission scolaire,**

Alerte maximale vigipirate : accueil d’un adulte à l’entrée des écoles, sacs contrôlés, attention aux intervenants non connus

Tjrs des incivilités sur le parking

Problèmes d’internet résolus : mise à jour de toute la classe mobile

SEJ : Sponsor recherché pour colo d’hiver

**M. Denis DUPANLOUP pour la commission bâtiments,**

Mairie : présentation des photos des travaux en cours

Prochaines étapes : choix des tuiles : entre rouge et noir : comme panneaux photovoltaïques, peut-être plutôt noir ?

**M. Patrice DOMPMARTIN pour la commission voirie,**

Projet d’aménagement d’une aire jeux sur parking des anciens tennis :

On attend toujours un 2ème devis

Travaux carrefour du Nant-Guin - rte des Fins : sens unique (La Bégaudière → Les Fins) en attendant que les feux tricolores soient opérationnels.

+ collecteur EP dans la route du Nant-Guin

L’association Court-Circuit demande l’autorisation de faire des marquages à la peinture pour indiquer des chemins : boucle depuis Navilly – le Four – les Roguet – descente de la Persjussienne : validation positive du Conseil Municipal.

2 devis pour abattre 4 épicéas au château :

EURL Roch Travaux Forestiers : 2 616 € TTC (abattage sans évacuation mais broyage des branches)

Jérôme Lalliard : 3 600 € TTC (abattage) + 2 400 € TTC (broyage des branches sans évacuation)

Le Conseil Municipal accepte le devis de l’EURL Roch Travaux Forestiers

Il a été demandé à la commune une participation financière pour le goudronnage d’un accès à une propriété privée mais situé en partie sur le domaine communal. Le Conseil Municipal ne souhaite pas participer à ces travaux mais autorise le propriétaire riverain à réaliser lesdits travaux.

1. **Divers**

**Mme le Maire fait part des points suivants :**

Zones d’accélération d’énergies renouvelables :

La Loi du 10.03.2023 impose aux communes d’identifier des zones susceptibles d’accueillir des équipements d’énergies renouvelables afin de faire une proposition à la Préfecture. Chaque commune a 6 mois pour définir les zones, concerter le public, débattre avec l’intercommunalité, délibérer avant transmission en Préfecture qui fera remonter au comité régional pour arrêt de la cartographie : les documents d’urbanisme devront intégrer les zones ou les interdictions. Une réunion de travail en intercommunalité a permis de repérer, grâce aux cartes établies par le CEREMA, des secteurs et des toitures adéquates. Le plus gros potentiel sur la commune serait le photovoltaïque : carte solaire du grand Genève.

Maison France services :

Espace ouvert à tous pour accéder à différents services (finances publiques, Pôle Emploi, CARSAT, CAF, conciliateur de justice)

Répartie entre la Roche-sur-Foron et Reignier-Esery à mi-temps.

Reignier-Esery : Ouverture le 3 novembre. Sur rendez-vous ou accès libre

Subventions obtenues récemment :

Conseil départemental :

* 100 000 € pour la mairie
* 1 825 € + 3114 € amendes de police pour sécurité
* 7 808 € pour le local réservé aux archives communales

Plan Communal de Sauvegarde :

Le projet a été envoyé à la Préfecture pour validation avant présentation au Conseil Municipal.

Médecin**:**

Mme le Maire a eu un contact avec une médecin généraliste de Bonneville qui cherche un local pour s’installer à compter du 1er.01.24. Cette personne exercerait sur le secteur 3, non conventionnée (pas de remboursement de sécurité sociale, pas de garde).

Après discussion, la commune n’ayant pas de local à disposition, ne donnera pas suite à la demande du médecin généraliste.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l’Etablissement d’Accueil Médicalisé (EAM) la Tournelle qui s’installe sur la ZAE, prévoit d’employer sur le centre, un médecin à 40 % ; 60 % pourraient être mis au service de la population dans les locaux de l’EAM. La mairie encourage cette collaboration.

Agenda :

Cérémonies du 11 novembre :

* Monument aux Morts de Pers-Jussy à 9h
* Messe et cérémonie intercommunale à Scientrier à partir de 10h

Présentation du fonctionnement de la Croix Rouge, en cas de déclenchement du Plan communal de Sauvegarde, le 25 novembre à 9h15 à la mairie de Reignier-Esery.

Gratiferia Arve & Salève le 25 novembre à la salle polyvalente de Scientrier de 9h à 15h.

La séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire, Le secrétaire de séance,

Isabelle ROGUET